

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

**DÉPARTEMENT
DES ÉTUDES ORIENTALES**



Études indiennes

Brochure pédagogique 2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Les Études indiennes à la Sorbonne Nouvelle | 2 |
| La licence d'Études indiennes..... | 3 |
| Licence 1 | 5 |
| Licence 2 | 7 |
| Licence 3 | 9 |
| Le master de recherche « Études orientales », parcours Études indiennes..... | 11 |
| Master 1 | 12 |
| Master 2..... | 15 |
| Doctorat..... | 17 |
| Comment s'inscrire ? | 18 |
| Demande d'admission | 18 |
| Inscription administrative..... | 18 |
| Inscription pédagogique | 18 |
| Informations complémentaires..... | 19 |
| Résultats d'examens, diplômes | 19 |
| Dispenses, validations d'acquis..... | 19 |
| Adresse électronique | 19 |
| Calendrier universitaire..... | 19 |

LES ÉTUDES INDIENNES À LA SORBONNE NOUVELLE

Offrant un cursus cohérent et complet en langue, littérature, civilisation, histoire et histoire de l'art de l'Inde et du monde indien, la formation en Études indiennes de la Sorbonne Nouvelle est unique en France. Elle est centrée sur les études classiques (en quoi elle se distingue de l'offre de formation de l'INaLCO), et son objet principal est la langue sanskrite et ses littératures, dont elle met en évidence la richesse : l'apprentissage du sanskrit s'y fait avant tout par la lecture et la traduction intensives de textes appartenant à des genres très différents (contes, épopée, poésie savante, littérature historiographique, traités philosophiques, traités d'esthétique, etc.). Elle a également le souci de mettre en évidence la diversité historique de ce domaine, et inclut notamment la linguistique historique (avec le sanskrit védique en amont, et, à titre secondaire, les langues modernes en aval), l'histoire de la société, des philosophies et des religions indiennes, ou encore l'histoire de la connaissance de l'Inde.

Le cursus couvre une **licence** de sanskrit, un **master de recherche** (spécialité Études orientales, parcours Études indiennes) et un **doctorat** (« Langues, sociétés et civilisations orientales », option Études indiennes).

Les enseignants de la Section d'Études indiennes

Enseignants titulaires

Mme Émilie AUSSANT, Professeur (emilie.aussant@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Daniele CUNEO, Maître de conférences (daniele.cuneo@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Nicolas DEJENNE, Maître de conférences (nicolas.dejenne@sorbonne-nouvelle.fr)

Mme Isabelle RATIÉ, Professeur (isabelle.ratie@sorbonne-nouvelle.fr)

Autres enseignants

Mme Fabienne BAGNIS, Chargée de cours (fabienne.bagnis@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Victor BAPTISTE, Chargé de cours (victor.baptiste@ephe.psl.eu)

Mme Iris Iran FARKHONDEH, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (iris.farkhondeh@sorbonne-nouvelle.fr)

M. Romain GARNIER, Chargé de cours (garromain@gmail.com)

Mme Véronique KREMMER, Chargée de cours (veronique.kremmer@ephe.psl.eu)

M. Johan LEVILLAIN, Chargé de cours (johan.levillain@sfr.fr)

LA LICENCE D'ÉTUDES INDIENNES

Responsable : Mme Émilie Aussant, Professeur

Les étudiants qui souhaitent être **dispensés de la première année de licence** doivent posséder les connaissances équivalentes à celle-ci, l'appréciation de ces connaissances étant laissée à la responsabilité collégiale des enseignants de la section des Études indiennes et pouvant faire l'objet d'un test. Une **bonne connaissance de la langue française** est requise dans tous les cours.

Les compléments à la majeure Sanskrit : mineure, enseignements transversaux, renforcement complémentaire

La licence d'Études indiennes n'est pas mono-disciplinaire et **doit donc être associée à une mineure**, à savoir soit les Études germaniques (Sorbonne Nouvelle), soit les Sciences du langage (Sorbonne Nouvelle), soit le Tamoul (INaLCO). Les étudiants déjà titulaires d'une licence dans quelque discipline que ce soit peuvent néanmoins demander **une validation d'acquis** les dispensant de la mineure.

En complément des enseignements disciplinaires dispensés par le Département des Études orientales, les étudiants doivent également choisir des **enseignements transversaux obligatoires** (il convient de se renseigner à leur sujet auprès du Bureau des Enseignements Transversaux, Bureau 116, <http://www.univ-paris3.fr/bet>) :

SEMESTRE 1 :

- Langue vivante BET
- Culture numérique 1

SEMESTRE 2 :

- Langue vivante BET
- UE Pro BET

SEMESTRE 3 :

- Langue vivante BET
- Culture numérique 2

SEMESTRE 4 :

- Langue vivante BET
- UE libre BET ou UE Pro BET

SEMESTRE 5 :

- Langue vivante ou renforcement disciplinaire
- UE libre BET

SEMESTRE 6 :

- Langue vivante BET
- UE libre BET

Des **dispenses ou des validations d'acquis** peuvent être accordées par l'équipe des enseignants de la section des Études indiennes pour certaines de ces UE à condition que les étudiants puissent déjà se prévaloir d'autres diplômes.

Il est aussi possible, au semestre 5, de choisir à la place de l'UE de langue vivante du BET un **renforcement disciplinaire** constitué par le **cours de philosophie du yoga de Patañjali** de Mme Bagnis, chargée de cours (jeudi, 14h-15h30, premier semestre). Ce cours est ouvert à tous les étudiants de la licence.

Les cours de la licence d'Études indiennes comme complément d'une autre formation

Les cours de langue de la licence d'Études indiennes sont susceptibles d'entrer dans la formation du **Master en Études Asiatiques de l'École Pratique des Hautes Études**. Dans ce cas, les étudiants s'inscrivent administrativement dans leur établissement d'origine, et pédagogiquement dans les deux établissements – néanmoins une **inscription administrative complémentaire** auprès de la Sorbonne Nouvelle est requise. Cette démarche **gratuite** est **impérative** pour l'accès au campus Nation et la transmission des notes aux institutions partenaires.

Certains des enseignements de la majeure Sankrit (voir ci-dessous, licence 1, 2 et 3) constituent la mineure Sankrit **pour les étudiants de la majeure Sciences du langage** (voir le détail dans la brochure des Sciences du langage). Certains de ces enseignements constituent aussi le module Sankrit Langue B **pour les étudiants de l'INaLCO** (voir le détail dans la brochure de l'INaLCO).

LICENCE 1

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 1

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|------------------------------------|---------------|---------|------|-------------|
| GRAMMAIRE SANSKRITE 1 | É. Aussant | O1IS301 | 3 | 4 |
| EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 1 | I. Farkhondeh | O1IS311 | 3 | 3 |
| INITIATION À LA TRADUCTION 1 | F. Bagnis | O1IS401 | 3 | 4 |
| RELIGIONS INDIENNES 1 | V. Baptiste | O1IS701 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DE L'INDE 1 | V. Baptiste | O1IS201 | 3 | 3 |

SEMESTRE 2

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|------------------------------------|---------------|---------|------|-------------|
| GRAMMAIRE SANSKRITE 2 | É. Aussant | O2IS302 | 3 | 4 |
| EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 2 | I. Farkhondeh | O2IS312 | 3 | 3 |
| INITIATION À LA TRADUCTION 2 | F. Bagnis | O2IS402 | 3 | 4 |
| RELIGIONS INDIENNES 2 | V. Baptiste | O2IS702 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DE L'INDE 2 | N. Dejenne | O2IS202 | 3 | 3 |
| ICONOGRAPHIE | J. Levillain | O2IS101 | 3 | 3 |

GRAMMAIRE SANSKRITE 1 ET 2 (O1IS301/O2IS302) – É. Aussant : mardi, 8h30-10h

S1 : Apprentissage de l'écriture *nāgarī*, de la lecture, des structures grammaticales à travers la pratique d'exercices et la découverte de textes simples.

S2 : Approfondissement de l'apprentissage des structures grammaticales à travers les textes, et méthodes pour l'apprentissage du vocabulaire.

EXERCICES DE GRAMMAIRE SANSKRITE 1 ET 2 (O1IS311/O2IS312) – I. Farkhondeh : mardi, 16h-17h30

S1 : Exercices de grammaire sur la base d'extraits d'œuvres philosophiques et savantes. Introduction à la métrique et à la récitation de textes poétiques.

S2 : Exercices de grammaire sur la base d'extraits d'œuvres philosophiques et savantes (approfondissement). Introduction à la métrique, à la récitation et à la mémorisation de textes poétiques.

INITIATION À LA TRADUCTION 1 ET 2 (O1IS401/O2IS402) – F. Bagnis : mardi, 12h-13h30

S1 : Lecture de textes en sanskrit classique, en particulier de contes, qui permettent d'aborder les structures courantes de la langue et les habitudes stylistiques communes.

S2 : Approfondissement de la lecture de textes en sanskrit classique de complexité croissante.

RELIGIONS INDIENNES 1 ET 2 (O1IS701/O2IS702) – V. Baptiste : mardi 10h-11h30

S1 : Introduction historique générale aux principales religions de l'Inde (hindouisme, bouddhisme, jaïnisme). Ces cours ne requièrent pas la connaissance du sanskrit.

S2 : Exploration thématique de divers aspects importants des religions indiennes (yoga, rituel, astrologie, système de castes, érotique, symbolisme des temples, hindouisme contemporain, etc.). Ces cours ne requièrent pas la connaissance du sanskrit.

HISTOIRE DE L'INDE 1 ET 2 (O1IS201/O2IS202) – V. Baptiste/N. Dejenne : mardi 14h30-16h

Panorama général de l'histoire de l'Inde et du monde indianisé (notamment Asie du sud-est) depuis la civilisation de l'Indus jusqu'à nos jours ; l'accent est mis sur l'histoire politique, sociale et économique.

ICONOGRAPHIE (O2IS101) – J. Levillain : jeudi 14h30-16h

Étude des religions indiennes par le biais de l'iconographie ; présentation des principaux dieux dans leur cadre mythologique et selon leur affiliation sectaire.

LICENCE 2

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 3

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|---|---------------|---------|------|-------------|
| PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 1 | I. Farkhondeh | O3IS303 | 3 | 3 |
| LITTÉRATURE DE CONTES 1 | F. Bagnis | O3IS403 | 3 | 4 |
| TEXTES ÉPIQUES 1 | V. Baptiste | O3IS411 | 3 | 4 |
| PHILOSOPHIES DE L'INDE 1 | I. Farkhondeh | O3IS601 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 1 | I. Farkhondeh | O3IS211 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 1 | É. Aussant | O3IS405 | 3 | 3 |

SEMESTRE 4

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|---|---------------|---------|------|-------------|
| PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 2 | I. Farkhondeh | O4IS304 | 3 | 3 |
| LITTÉRATURE DE CONTES 2 | F. Bagnis | O4IS404 | 3 | 4 |
| TEXTES ÉPIQUES 2 | N. Dejenne | O4IS412 | 3 | 4 |
| PHILOSOPHIES DE L'INDE 2 | I. Farkhondeh | O4IS602 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 2 | N. Dejenne | O4IS212 | 3 | 3 |
| HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 2 | É. Aussant | O4IS406 | 3 | 3 |

PRATIQUE DU SANSKRIT ORAL 1 ET 2 (O3IS303/O4IS304) – I. Farkhondeh : mardi, 10h30-12h

Étude des caractéristiques du sanskrit oral à travers la lecture de dialogues extraits d'œuvres dramatiques sanskrites.

LITTÉRATURE DE CONTES 1 ET 2 (O3IS403/O4IS404) – F. Bagnis : mardi, 8h30-10h

Lectures du *Kathāsaritsāgara* de Somadeva – un exemple d'œuvre littéraire fluide qui permet de mettre en application la connaissance acquise en première année des structures de la langue.

TEXTES ÉPIQUES 1 ET 2 (O3IS411/O4IS412) – V. Baptiste/N. Dejenne : mercredi, 8h30-10h

Lecture d'extraits des deux grandes épopées indiennes, le *Rāmāyaṇa* et le *Mahābhārata*.

PHILOSOPHIES DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS601/O4IS602) – I. Farkhondeh : jeudi, 10h-11h30

S1 : Un parcours historique et thématique à travers les écoles de la philosophie indienne – les origines de la pensée indienne, les écoles brahmaniques, la logique, le yoga, le bouddhisme antique, la doxographie, le matérialisme, etc.

S2 : Un parcours historique et thématique à travers les penseurs et les écoles de la philosophie indienne – philosophie du langage, Nāgārjuna, Vasubandhu, l'école logico-épistémologique bouddhique, les penseurs du śivaïsme, la théologie de la dévotion, l'esthétique, etc.

HISTOIRE DE LA CONNAISSANCE DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS211/O4IS212) – I. Farkhondeh/N. Dejenne : mercredi, 10h-11h30

S1 : Présentation critique des grandes étapes et des modalités de la connaissance de l'Inde en Occident ; la période allant de l'Antiquité classique jusqu'au XVII^e siècle (avec un aperçu des connaissances sur l'Inde dans les mondes chinois et arabe anciens et médiévaux) fait l'objet de ce semestre.

S2 : Présentation critique des grandes étapes et des modalités de la connaissance de l'Inde en Occident : la période du XVII^e à l'époque contemporaine, avec la naissance, le développement et l'institutionnalisation d'un indianisme scientifique.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES DE L'INDE 1 ET 2 (O3IS405/O4IS406) – É. Aussant : mercredi, 14h-15h30

Ce cours, qui se fondera sur les textes originaux, a pour but de travailler sur les principales œuvres de la littérature sanskrite.

LICENCE 3

Cours de la majeure Sanskrit

SEMESTRE 5

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|-------------------------------------|---------------|---------|------|-------------|
| LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 1 | R. Garnier | O5IS371 | 3 | 3 |
| TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 1 | V. Kremmer | O5IS221 | 3 | 4 |
| TEXTES DRAMATIQUES 1 | I. Farkhondeh | O5IS413 | 3 | 4 |
| POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 1 | V. Kremmer | O5IS411 | 3 | 4 |
| LECTURE CURSIVE DE TEXTES SANSKRITS | É. Aussant | O5IS305 | 3 | 4 |

SEMESTRE 6

| Intitulé UE | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|--|---------------|---------|------|-------------|
| LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 2 | R. Garnier | O6IS372 | 3 | 3 |
| TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 2 | N. Dejenne | O6IS222 | 3 | 4 |
| TEXTES DRAMATIQUES 2 | I. Farkhondeh | O6IS414 | 3 | 4 |
| POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 2 | I. Ratié | O6IS412 | 3 | 4 |
| LINGUISTIQUE HISTORIQUE : DU SANSKRIT AUX LANGUES MODERNES | É. Aussant | O6IS381 | 3 | 3 |

LINGUISTIQUE HISTORIQUE : VÉDIQUE 1 ET 2 (O5IS371/O6IS372) – R. Garnier : mardi, 14h-15h30

S1 : Apprentissage de la langue védique, présentation des notions fondamentales de la religion.

S2 : Explication littéraire d'hymnes védiques accompagnée de commentaires relatifs à tous les aspects de la poésie et de la pensée védiques.

**TEXTES HISTORIQUES EN SANSKRIT 1 ET 2 (O5IS221/O6IS222) – V. Kremmer/N. Dejenne :
mercredi, 14h-15h30 (S1)/12h30-14h (S2)**

Lecture et traduction de sources textuelles sanskrites de l'histoire de l'Inde, qui sont de deux types principaux : des *kāvya* historiques (comme la *Rājataranṅī* de Kalhaṇa) et des inscriptions sanskrites. Les textes étudiés seront fournis aux étudiants.

TEXTES DRAMATIQUES 1 ET 2 (O5IS413/O6IS414) – I. Farkhondeh : mardi, 12h-13h30

S1 : lectures de passages choisis de drames sanskrits, replacés dans le cadre des débats littéraires et esthétiques de la dramaturgie indienne. Œuvres de Bhāsa et Kālidāsa.

S2 : lectures de passages choisis de drames sanskrits, replacés dans le cadre des débats littéraires et esthétiques de la dramaturgie indienne. Œuvres de Bhaṭṭa Nārāyaṇa, Kṛṣṇamiśra et d'autres.

**POÉSIE SAVANTE ET COMMENTAIRES 1 ET 2 (O5IS411/O6IS412) – V. Kremmer/I. Ratié :
mercredi, 16h-17h30**

Lectures de la poésie de Kālidāsa et de ses commentaires. Initiation aux spécificités terminologiques et syntaxiques de la littérature de commentaires.

LECTURE CURSIVE DE TEXTES SANSKRITS (O5IS305) – É. Aussant : mardi, 10h-11h30

Entraînement à la lecture improvisée de textes simples en sanskrit, avec accent mis sur l'acquisition du vocabulaire.

**LINGUISTIQUE HISTORIQUE : DU SANSKRIT AUX LANGUES MODERNES (O6IS381) – É. Aussant :
mardi, 10h-11h30**

Grandes lignes de l'évolution linguistique des langues indo-aryennes qui conduit du sanskrit au hindi, en passant par les stades intermédiaires du moyen-indien.

LE MASTER DE RECHERCHE « ÉTUDES ORIENTALES », PARCOURS ÉTUDES INDIENNES

Responsable du master « Études orientales » : Mme Zaïneb Ben Lagha, Maître de conférences
Responsable du parcours Études indiennes : Mme Émilie Aussant, Professeur

Conditions d'accès

Pour accéder au **master 1**, il faut être titulaire de la licence d'Études indiennes. Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un autre master peuvent être admis en master 1 après examen du dossier par l'équipe pédagogique et passage de tests complémentaires.

Pour accéder au **master 2**, il faut être titulaire du master 1 et l'avoir obtenu avec au minimum la mention « assez bien ». Les étudiants venant d'un master professionnel peuvent être admis en master 2 après examen du dossier par l'équipe pédagogique et passage de tests complémentaires.

Les enseignements du master

Les enseignements obligatoires, dont le détail est donné ci-après, comportent :

- **des enseignements de tronc commun** : l'UE de méthodologie de la recherche documentaire (voir <https://www.dbu.univ-paris3.fr/196-formations-documentaires-en-master>) ; des UE à choisir parmi celles proposées par le BET (les étudiants doivent se renseigner à ce sujet auprès du Bureau des Enseignements Transversaux, Bureau 116, <http://www.univ-paris3.fr/bet>) ; les séminaires communs du Département. Ce tronc commun comprend également les évaluations du travail de recherche relatif au mémoire, à savoir le projet de recherche tutoré en master 1 (il doit comporter une trentaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie), le travail d'avancement du mémoire au premier semestre en master 2, et la soutenance du mémoire de recherche à la fin de l'année de master 2 ;
- **les enseignements de spécialité** qui sont propres aux Études indiennes. En master 1 comme en master 2, il est possible de choisir chaque semestre, en accord avec le directeur de recherches, un séminaire de spécialité extérieur parmi les enseignements de master dispensés à l'Université de Paris 4, à l'INaLCO, à l'EPHE ou à l'EHESS. Ce séminaire extérieur remplace alors l'un des enseignements de spécialité.

MASTER 1

SEMESTRE 7

| Tronc commun | Code | ECTS | Coefficient |
|---|------------------------------|------|-------------|
| MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (1H/SEMAINE) | O7RT201 | 2 | 1 |
| 1 UE AU CHOIX PARMİ CELLES DU BET (2H/SEMAINE) | O7BT202 | 2 | 1 |
| MÉTHODOLOGIE (24 H) | O7MT101 | 4 | 2 |
| 1 SÉMINAIRE COMMUN AU CHOIX : LANGUES ET LITTÉRATURES/SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES | O7RT102 <u>ou</u> O7RT103 | 4 | 2 |

| Enseignements de spécialité : | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|---|------------|---------|------|-------------|
| <u>3 séminaires au choix</u> | | | | |
| GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 1 | É. Aussant | O7RI471 | 6 | 3 |
| GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 1 | É. Aussant | O7RI441 | 6 | 3 |
| SÉMINAIRE EXTÉRIEUR | _____ | O7RI999 | 6 | 3 |

SEMESTRE 8

| Tronc commun | Code | ECTS | Coefficient |
|--|---------|------|-------------|
| MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (1H/SEMAINE) | O8RT201 | 2 | 1 |
| 1 UE AU CHOIX PARMİ CELLES DU BET (2H/SEMAINE) | O8BT202 | 2 | 1 |
| PROJET DE RECHERCHE TUTORÉ | O8RT301 | 10 | 5 |

| Enseignements de spécialité : | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|---|------------|---------|------|-------------|
| 3 séminaires au choix | | | | |
| GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 2 | É. Aussant | O8RI471 | 6 | 3 |
| GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 2 | É. Aussant | O8RI441 | 6 | 3 |
| PHILOSOPHIE INDIENNE 1 | I. Ratié | O8RI461 | 6 | 3 |
| PHILOSOPHIE INDIENNE 2 | I. Ratié | O8RI462 | 6 | 3 |
| HISTORIOGRAPHIE INDIENNE | N. Dejenne | O8RI421 | 6 | 3 |
| SÉMINAIRE EXTÉRIEUR | _____ | O8RI999 | 6 | 3 |

GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 1 ET 2 (O7RI471/O8RI471) – É. Aussant : mercredi, 8h30-10h

Le séminaire est consacré à la lecture de textes grammaticaux sanskrits. Nous étudions, à travers la lecture d'extraits de genres divers (*sūtra*, traités ancillaires, commentaires et sous-commentaires), les notions et principes clés de l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini (5e s. avant notre ère), ainsi que l'émergence de thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* aux 3^e et 2^e s. avant notre ère.

GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 1 ET 2 (O7RI441/O8RI441) – É. Aussant : mercredi, 10h-11h30

Le séminaire prolonge l'étude initiée dans le cadre du séminaire « Grammaire sanskrite traditionnelle 1 et 2 ». De nouvelles lectures permettent d'approfondir le traitement de certains des thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* et d'appréhender son développement sur le temps long.

PHILOSOPHIE INDIENNE 1 ET 2 (O8RI461/O8RI462) – I. Ratié : mercredi, 12h30-15h30

Ces séminaires sont consacrés à la lecture de textes philosophiques indiens. On y examine les spécificités syntaxiques et terminologiques du sanskrit philosophique, et on y montre, à travers l'étude diachronique de thèmes spécifiques, comment la philosophie indienne s'est développée dans une constante interaction entre différents courants religieux en compétition les uns avec les autres.

Il s'agit également, et indissociablement, d'une introduction à la philologie des textes sanskrits : on y aborde toutes les questions relatives à l'édition critique des œuvres abordées, et les lectures proposées dans ces séminaires s'accompagnent d'une analyse des matériaux manuscrits disponibles (avec introduction aux différentes écritures dans lesquelles le sanskrit est noté).

HISTORIOGRAPHIE INDIENNE (O7RI421/O8RI421) – N. Dejenne : mardi, 12h30-14h

Le séminaire poursuit un double objectif : a) lire, traduire et analyser des sources textuelles historiques en langue sanskrite, de la période ancienne à la période moderne ; b) présenter les objets et les enjeux des études sur l'historiographie du monde indien, notamment à la lumière des travaux

qui ont fortement remis en cause, dans les dernières décennies, la vision d'une civilisation indienne indifférente à l'Histoire.

MASTER 2

Tableau des enseignements

SEMESTRE 9

| Tronc commun | Code | ECTS | Coefficient |
|---|------------------------------|------|-------------|
| 1 SÉMINAIRE COMMUN <u>AU CHOIX</u> : LANGUES ET LITTÉRATURES OU SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES | O9RT102 <u>ou</u> O9RT103 | 4 | 2 |
| AVANCEMENT DU MÉMOIRE | O9RT301 | 6 | 3 |

| Enseignements de spécialité : | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|--|------------|---------|------|-------------|
| <u>3 séminaires au choix</u> | | | | |
| GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 3 | É. Aussant | O9RI471 | 6 | 3 |
| GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 3 | É. Aussant | O9RI441 | 6 | 3 |
| SÉMINAIRE EXTÉRIEUR | _____ | O9RI999 | 6 | 3 |

SEMESTRE 10

| Tronc commun | Code | ECTS | Coefficient |
|-----------------------|---------|------|-------------|
| SOUTENANCE DU MÉMOIRE | O0RT301 | 18 | 10 |

| Enseignements de spécialité : | Enseignant | Code | ECTS | Coefficient |
|--|------------|---------|------|-------------|
| <u>2 séminaires au choix</u> | | | | |
| GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 4 | É. Aussant | O0RI471 | 6 | 3 |
| GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 4 | É. Aussant | O0RI441 | 6 | 3 |
| PHILOSOPHIE INDIENNE 1 | I. Ratié | O0RI461 | 6 | 3 |
| PHILOSOPHIE INDIENNE 2 | I. Ratié | O0RI462 | 6 | 3 |
| SÉMINAIRE EXTÉRIEUR | _____ | O7RI999 | 6 | 3 |

GRAMMAIRE SANSKRITE TRADITIONNELLE 3 ET 4 (O9RI471/O0RI471) – É. Aussant : mercredi, 8h30-10h

Le séminaire est consacré à la lecture de textes grammaticaux sanskrits. Nous étudions, à travers la lecture d'extraits de genres divers (*sūtra*, traités ancillaires, commentaires et sous-commentaires), les notions et principes clés de l'*Aṣṭādhyāyī* de Pāṇini (5^e s. avant notre ère), ainsi que l'émergence de thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* aux 3^e et 2^e s. avant notre ère.

GRAMMAIRE SANSKRITE : APPROFONDISSEMENT 3 ET 4 (O9RI441/O0RI441) – É. Aussant : mercredi, 10h-11h30

Le séminaire prolonge l'étude initiée dans le cadre du séminaire « Grammaire sanskrite traditionnelle 3 et 4 ». De nouvelles lectures permettent d'approfondir le traitement de certains des thèmes fondamentaux du *vyākaraṇa* et d'appréhender son développement sur le temps long.

PHILOSOPHIE INDIENNE 1 ET 2 (O0RI461/O0RI462) – I. Ratié : mercredi, 12h30-15h30

Ces séminaires sont consacrés à la lecture de textes philosophiques indiens. On y examine les spécificités syntaxiques et terminologiques du sanskrit philosophique, et on y montre, à travers l'étude diachronique de thèmes spécifiques, comment la philosophie indienne s'est développée dans une constante interaction entre différents courants religieux en compétition les uns avec les autres.

Il s'agit également, et indissociablement, d'une introduction à la philologie des textes sanskrits : on y aborde toutes les questions relatives à l'édition critique des œuvres abordées, et les lectures proposées dans ces séminaires s'accompagnent d'une analyse des matériaux manuscrits disponibles (avec introduction aux différentes écritures dans lesquelles le sanskrit est noté).

DOCTORAT

« LANGUES, CIVILISATIONS ET SOCIÉTÉS ORIENTALES »

Le doctorat en études orientales de l'École doctorale 625 « Mondes Anglophones, Germanophones, Indiens, Iraniens et Etudes Européennes », prolongement naturel du master de recherche du Département des Études orientales, couvre notamment l'aire indienne et indianisée. Les étudiants qui souhaitent effectuer un doctorat dans ce domaine doivent d'abord prendre contact avec un directeur de recherche susceptible d'encadrer leurs travaux. Les directeurs de recherche suivants, affiliés à l'ED 625, ont pour domaine d'expertise les études indiennes classiques :

- **Émilie AUSSANT** (emilie.aussant@sorbonne-nouvelle.fr)
Principaux champs de recherche : histoire de la grammaire sanskrite traditionnelle (*vyākaraṇa*) ; grammatisation des langues de l'Inde.

- **Isabelle RATIÉ** (isabelle.ratie@sorbonne-nouvelle.fr)
Principaux champs de recherche : histoire de la philosophie indienne ; littératures philosophiques bouddhiques, brahmaniques et śivāites en sanskrit ; manuscrits sanskrits ; Cachemire médiéval.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à l'Université Sorbonne Nouvelle comprend **3 étapes** :

- 1, la **demande d'admission** ;
- 2, l'**inscription administrative** ;
- 3, l'**inscription pédagogique**, qui vaut également inscription au contrôle des connaissances (contrôle continu ou examen final).

Demande d'admission

Vous trouverez sur la page suivante un lien pour déposer un dossier de candidature en ligne :

<http://www.univ-paris3.fr/comment-s-inscrire-a-la-sorbonne-nouvelle--42901.kjsp?RH=1179926140829>

Un accusé de réception vous sera envoyé par courriel après vérification de la conformité de votre dossier. Le résultat des délibérations de la commission d'admission vous sera également communiqué par courriel. En cas de problème, contactez : dept-eo@sorbonne-nouvelle.fr.

Inscription administrative

Elle se fait à partir de la page suivante sur le site de l'Université :

<http://www.univ-paris3.fr/inscription-administrative-170406.kjsp>

Le bureau chargé de gérer les inscriptions administratives et la délivrance des cartes d'étudiants est l'Accueil LLCSE, Bureau 343 (3ème étage, scolarite-ufr-llcse@sorbonne-nouvelle.fr). Vous recevrez par courrier vos certificats de scolarité ainsi que votre carte d'étudiant.

NB : les étudiants qui suivent des cours à la Sorbonne Nouvelle dans le cadre d'un master dans une autre institution doivent impérativement effectuer une inscription administrative complémentaire. Cette démarche, gratuite, est impérative pour l'accès au campus Nation et la transmission des notes aux institutions partenaires.

Inscription pédagogique

Elle est obligatoire et vous permet de vous inscrire dans les UE que vous devez valider pour obtenir votre année universitaire. C'est cette inscription qui permettra au secrétariat pédagogique d'enregistrer vos notes. Pour procéder à cette inscription il vous faut vous rendre à la rentrée au Département d'Études Orientales, Bureau B537 (horaires d'ouverture au public : lundi, mardi : 10h-12h, 14h-16h ; mercredi : 10h-12h). Le secrétaire pédagogique chargée des études indiennes est M. Thierry NEPAUL (thierry.nepaul@sorbonne-nouvelle.fr).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Résultats d'examens, diplômes

Les étudiants peuvent consulter leurs résultats en ligne grâce à leur adresse électronique (voir plus bas) et imprimer leurs relevés de notes. Les réclamations sont à effectuer auprès du secrétariat.

Concernant la délivrance des diplômes, consultez la page suivante :

<http://www.univ-paris3.fr/la-delivrance-des-diplomes-116406.kjsp?RH=1207642798723>

Dispenses, validations d'acquis

Les étudiants qui ont déjà obtenu en France des diplômes, des UV, des modules ou autres enseignements peuvent demander à être dispensés de certains enseignements. Les formulaires peuvent être retirés au secrétariat ou téléchargés sur le site. L'enregistrement des validations d'acquis (VAC) doit être effectué avant celui des inscriptions pédagogiques.

Adresse électronique

Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une adresse électronique Sorbonne Nouvelle. Au moment de l'inscription, un compte de messagerie est créé automatiquement. Cet outil est très important pour la diffusion massive de toute information institutionnelle. Il vous faut activer votre compte afin de pouvoir accéder aux informations utiles sur votre situation et vos résultats. Vous devez pour ce faire vous rendre sur le portail numérique iSorbonne :

<http://www.univ-paris3.fr/isorbonne-142892.kjsp>

Calendrier universitaire

Le calendrier universitaire 2024-2025 de la Sorbonne Nouvelle peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris3.fr/le-calendrier-universitaire-116398.kjsp>